

Le LNS et le CHL signent une convention de collaboration dans le domaine des analyses de laboratoire

Une convention de collaboration vient d'être signée entre le LNS et le CHL dans le domaine des analyses de laboratoire. Elle vise un renforcement et un développement des compétences dans le domaine des analyses spécialisées réalisées par ces laboratoires respectifs.

Dorénavant, les deux établissements publics s'engagent à procéder à une **répartition** des différentes analyses de biologie médicale, en fonction de leurs domaines de compétences respectifs, permettant ainsi **d'éviter des redondances** et **d'assurer la meilleure qualité de ces analyses** et une **rationalisation des coûts**.

Les synergies concernent cinq domaines d'activité, à savoir : l'activité de biochimie-immunopathologie, l'activité d'hématologie, l'activité de microbiologie / sérologie et biologie moléculaire, l'activité d'allergologie/immunogénétique et l'activité de biosécurité.

Enfin, le LNS devient l'interlocuteur unique en matière de génétique, préfigurant ainsi le rôle du futur Centre National de Génétique Humaine.

Prof. Friedrich Mühlshlegel, nouveau Directeur du LNS, à propos de cette collaboration: « *ce partenariat est en parfait accord avec les principes définis dans notre **plan stratégique 2016-2018**. Celui-ci stipule clairement la volonté d'une plus grande coopération entre notre laboratoire national et les laboratoires des centres hospitaliers, ceci en mettant en commun les activités tout en utilisant les points forts de l'autre* ».

Le Dr Romain Nati, Directeur général du CHL: « *Grâce à cette nouvelle synergie, le CHL souhaite promouvoir dans le domaine des analyses biologiques la mutualisation des moyens et des compétences spécifiques du secteur public dans un but de renforcer l'efficience, la qualité et la rationalisation des coûts* ».